

[Text]

school system or want to learn some things to reinsert themselves in the work force. That is the adult side. If it is a student who is still at the university or college level we do not share—

Ms Charlebois: We do not share in costs for all disabled students, but for some students who have gone through the vocational rehabilitation division of the province and the training is directly in support of their vocational goals, the province will expend that money, will create a provincial file, and oftentimes it will be approved by a committee, and we will share it.

Mr. McCreath: If students have come up through the regular system and they have attended the school for the blind or the school for the hearing handicapped—for example, I am from Atlantic Canada—if they had gone to the Amherst School for the Hearing Impaired are you saying that if they managed to make it through the secondary level, if they want to go to post-secondary, they do not have access to this kind of funding for this equipment?

Ms Charlebois: If they go through the vocational rehabilitation area, yes they do.

Ms Brisson-Noreau: But do not mix the EPF block funding with university and post-secondary. At the federal level we do not track the money. With the Canada Assistance Plan or the VRDP we track every claim and what they do with the money.

Ms Charlebois: For example, we do share for some individuals going to Galodet College. The province will pay that money and we will cost share it.

Mr. McCreath: If I am a blind student and I have managed to graduate from high school and I want to go to university, can I get funding assistance to buy one of those typewriters that those kids use?

Ms Charlebois: You have a good chance if you are eligible for a program under the province, and if it is provided for vocational rehabilitation purposes we will share those costs with the province.

Mr. McCreath: The vocational rehabilitation causes me some concern because if I have been blind all my life I do not like to be referred to as having to be rehabilitated when in fact I am trying to learn like every other kid. I just happen to have a little disadvantage that others do not have. Let me come to what I really want to ask about because I do not want the Chairman getting mad at me. It would be the first time ever.

I recently visited the Atlantic Centre for Disabled Students at St. Mary's University—

[Translation]

professionnelle des invalides, qui sont des personnes n'appartenant plus au système scolaire ou qui veulent acquérir une formation pour assurer leur réinsertion dans la population active. Il s'agit là des adultes. Si c'est un étudiant qui est encore à l'université ou au collège, nous ne partageons pas—

Mme Charlebois: Nous ne partageons pas les coûts pour tous les étudiants handicapés, mais pour certains étudiants qui sont passés par la Direction de la réadaptation professionnelle de la province et dont la formation vise directement une activité professionnelle, la province utilisera cet argent; elle établira une fiche provinciale, et bien souvent elle sera approuvée par un comité, et c'est alors que nous partageons les coûts.

M. McCreath: S'il s'agit d'étudiants qui ont suivi la filière normale et qui ont fréquenté l'école pour les aveugles ou l'école pour les malentendants—par exemple, puisque je suis du Canada atlantique—s'ils ont fréquenté la *Amherst School for the Hearing Impaired**, cela signifie-t-il que s'ils mènent à bien leurs études secondaires, et s'ils veulent passer au post-secondaire, ce genre d'aide financière leur est refusée pour l'achat de matériel?

Mme Charlebois: S'ils passent par la réadaptation professionnelle, ils l'auront.

Mme Brisson-Noreau: Mais il ne faut pas confondre le financement global au titre de la CPE avec ce qui se passe pour l'université et l'enseignement post-secondaire. A l'échelon fédéral nous n'avons pas de système de repérage de l'argent. Le Régime d'assistance publique du Canada ou le PRPI nous permettent de suivre chaque demande afin de voir ce qui est fait de l'argent.

Mme Charlebois: C'est ainsi que nous partageons les coûts pour un certain nombre d'étudiants du *Galodet Collegero**. La province verse l'argent, et nous partageons ensuite les coûts.

M. McCreath: Si je suis aveugle, que j'ai réussi à obtenir mon diplôme d'études secondaires et que je veux aller à l'université, puis-je obtenir une aide financière pour acheter une de ces machines à écrire spéciales.

Mme Charlebois: Vous avez de bonnes chances d'en obtenir une si vous êtes admissible à un programme provincial et si celui-ci est destiné à la réadaptation professionnelle, nous partagerons les coûts encourus avec la province.

M. McCreath: Cette réadaptation professionnelle m'inquiète un peu, car si je suis aveugle de naissance, je ne tiens pas du tout à ce qu'on parle de réadaptation dans mon cas puisque en fait, j'essaie de faire des études comme n'importe quel autre jeune. Il se trouve simplement que je souffre d'un petit handicap que les autres n'ont pas. Mais venons-en à l'objet réel de ma question, car je ne veux pas que le président se fâche contre moi. Ce serait d'ailleurs la première fois.

J'ai récemment visité le *Atlantic Centre for Disabled Students** à l'Université St-Mary's—